



LES CONSEILS
PRÉVENTION du *Sstrn* ⁺

ASCENSORISTES MONTEURS & AGENTS DE MONTAGE

PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ

DE QUOI PARLE-T'ON ?

- Le métier d'ascensoriste est soumis à de nombreux risques. La principale cause des accidents est la chute de hauteur (53 %). Les principales maladies professionnelles recensées sont les affections chroniques du rachis lombaire, les affections périarticulaires, les intoxications chroniques dues à l'amiante...
- Dans toutes les tâches que vous avez à effectuer lors du montage de l'ascenseur ou lors de la réparation et de la maintenance, le non-respect des modes opératoires ou une perte de vigilance vous rendent aussitôt vulnérables.

PROTÉGEZ-VOUS !

PORTEZ VOS EPI

- Harnais, DMPT (dispositif de maintien au poste de travail)
- Chaussures de sécurité et vêtements de travail
- Gants de manutention, anti-coupure, chimiques, isolants électriques
- Appareil de protection respiratoire (masque)
- Lunettes de protection
- Cagoules de soudeur, protection faciale, tablier
- Casquettes ou casques
- Protection auditive
- Protection des genoux
- Lampe de poche ou frontale et baladeuse

ZOOM SUR L'AMIANTE

Comment repérer l'amiante ?

- Consultez le Diagnostic Technique Amiante (DTA) et le rapport de Repérage Avant Travaux (RAT) avant toute intervention.
- L'amiante peut être présente dans les locaux techniques ou dans les organes d'ascenseurs.
- Consultez la liste des composants d'ascenseur connus pouvant contenir de l'amiante, en cas de doute, n'intervenez pas et prévenez votre hiérarchie.

La valeur limite d'exposition professionnelle (concentration moyenne sur 8 heures) est fixée à 10 fibres d'amiante par litre (f/l).

Exemples de relevés de mesures avec analyse en META :

- Maintenance sur portes palières avec MCA apparent (démontage de galets, contre-galets, réglage de serrures et changement de patins) : 0 à 3.0 f/l < VLEP
- Remplacement de mâchoire de frein garnie de MCA : 0 à 4.7 f/l < VLEP
- Remplacement de vantaux de porte palière avec MAC apparent : 0 à 6.2 f/l < VLEP
- Perçage pour remplacement d'une boîte à bouton sur porte palière avec MCA : 0 à 10.9 f/l pouvant dépasser la VLEP !

META : Microscopie Electronique à Transmission

MCA : Matériaux Contenant de l'Amiante



À noter : lors de la découpe, du meulage ou du soudage vous pouvez respirer **des poussières métalliques d'oxyde de fer**, ou des fumées de soudures, cancérogènes avérés pour l'homme selon le Circ.

Comment prévenir les risques ?

- N'effectuez jamais de découpes ou de perçages dans un matériau contenant de l'amiante sans mode opératoire spécifique (ex. : aspiration à la source, fixation des poussières, travail à l'humide...) et avec un appareil de protection respiratoire (APR) adapté.
- Ne réalisez jamais d'opérations susceptibles de libérer des fibres d'amiante sans formation adaptée.
- N'intervenez pas sur des travaux de retrait d'amiante.

LES RISQUES

Chute de hauteur ou dans les escaliers

- C'est un risque majeur. Il existe si vos pieds se trouvent à plus de 2 mètres du sol et qu'un espace vide supérieur à 30 x 30 cm existe (trou d'homme). Notamment lors d'un travail sur le toit de cabine, un accès en fond de cuve, d'un accès par échelle à la machinerie, cheminement sur les chantiers en construction...

Sur la route

- Les accidents de la route dans le cadre professionnel sont la première cause de mortalité au travail. Le fait d'intervenir dans l'urgence est un facteur supplémentaire de risques.



LA PRÉVENTION DES RISQUES

Chutes de hauteur

- Privilégiez une protection collective : balustrade avec lisse, sous-lisse et plinthe.
- Portez vos équipements de protection individuelle contre les chutes : le harnais et le DMPT (dispositif de maintien au poste de travail).
- Vérifiez la stabilité et l'état des échelles avant l'accès en machinerie.
- Vérifiez la conformité des accès par trappe.



Sur la route

- Respectez le Code de la route.
- Assurez-vous du bon état de votre véhicule, vous en êtes responsable.

Manutention manuelle et contrainte posturale

- Certaines tâches nécessitent des contraintes posturales ou vous soumettent à des vibrations pouvant entraîner à terme des troubles musculo-squelettiques dont tendinite de l'épaule, épicondylite, syndrome du canal carpien et hygroma du genou.
- Vous pouvez avoir à porter des charges lourdes pouvant provoquer des douleurs articulaires, musculaires ou des lombosciatiques.

Électricité

- Le travail à proximité d'éléments nus sous tension et le contact indirect avec toutes les parties conductrices peut entraîner un risque électrique pouvant provoquer un accident grave ou mortel.



Manutention manuelle et contrainte posturale

- Utilisez les outils d'aide à la manutention mis à votre disposition ou demandez-les.
- Manipulez les charges lourdes avec l'aide de plusieurs personnes.
- Utilisez le bon outil au bon moment.
- Respectez les bons gestes de port de charges et ne forcez pas sur vos articulations.

Électricité

- Consignez l'installation si l'énergie électrique n'est pas nécessaire.
- Respectez les règles d'utilisation et de contrôle des shunts.
- N'intervenez pas sans habilitation électrique.

Écrasement, heurt, happement

- Lors de nombreuses tâches, vous risquez l'écrasement ou le heurt sur le toit des cabines avec les cabines adjacentes, les contrepoids, le coincement par les portes palières, l'écrasement en haut de gaine ou en cuvette.
- Le happement peut se faire lors d'un travail à proximité d'une partie mobile type poulie ou câbles de traction.
- Attention aux chutes d'objets si vous travaillez à plusieurs.

Infections & coupures

- Attention aux seringues et déchets en fond de fosse, ainsi qu'à la présence possible d'insectes et de rongeurs.



Écrasement, heurt, happement

- Assurez-vous d'avoir le contrôle de l'ascenseur avant d'accéder en gaine.
- Vérifiez le bon fonctionnement du STOP de l'ascenseur.
- Respectez les distances de sécurité, ne travaillez pas à proximité d'une pièce en mouvement.

Infections & coupures

- Utilisez une pince et la boîte à déchets biologiques si vous descendez en fond de fosse.

Incendie

- Tous les travaux par point chaud (soudure, meulage) sont générateurs d'étincelles et de projections de métal chaud. Ils sont à l'origine de très nombreux incendies.

Organisationnels, relationnels

- Travail isolé

En dépannage ou maintenance, vous devez travailler seul et vous adapter à chaque nouveau lieu et nouveau cas.

- Charge mentale

Vous pouvez rencontrer des usagers mécontents vous exposant au risque d'agression.

- Astreinte

Le risque est plus élevé lors d'astreintes de nuit, de week-ends et de jours fériés.



Incendie

- Respectez le protocole de permis feu et restez vigilant avant, pendant et après l'intervention.
- Évitez de mettre les produits inflammables au contact de toute source de chaleur.

Organisationnels & relationnels

- Connaissez-vous les procédures à appliquer et les numéros de contacts en cas d'urgence ?
- Portez votre dispositif d'alerte travailleur isolé (DATI).
- Si vous êtes confronté à une violence verbale ou une agression, gardez votre calme et éloignez-vous.
- Signalez à votre employeur les difficultés que vous avez rencontrées.

Quelques adresses utiles

www.amiante.inrs.fr
www.travailler-mieux.gouv.fr



Plus d'information
sur notre site internet



sstrn.fr



[sstrn_44](https://twitter.com/sstrn_44)



[sstrn44](https://www.linkedin.com/company/sstrn44)



[sstrn_44](https://www.instagram.com/sstrn_44)



[sstrn](https://www.youtube.com/sstrn)